Assurance-chômage—Loi

M. Lavoie: Monsieur l'Orateur, le numéro que vous mentionnez, je ne sais pas si c'est tout simplement l'ordre dans lequel on doit discuter des motions. La motion que j'ai présentée et que j'ai remise au greffier de la Chambre touche à l'article 14 du bill C-14. Évidemment, c'est uniquement là-dessus. Si aujourd'hui ce n'est pas possible de discuter de cet amendement-là, et que cela est possible demain ou aprèsdemain, monsieur le président, j'en discuterai à ce moment-là tout simplement. C'est tout ce que je voulais savoir.

M. l'Orateur: On doit préciser qu'il y a deux choses à considérer au sujet de la motion n° 27 de l'honorable député d'Hochelaga (M. Lavoie). J'ai indiqué qu'on allait discuter demain à 3 heures de la question de procédure. Puis, après cela, on entamera la discussion substantielle à la suite des autres discussions.

[Traduction]

Je propose donc maintenant de passer au débat sur la motion n° 1, au nom du député de New Westminster (M. Leggatt).

M. John Rodriguez (Nickel Belt) (au nom de M. Leggatt) propose:

... Qu'on modifie le bill C-14, loi modifiant la loi de 1971 sur l'assurance-chômage, en supprimant l'article 1.

—Monsieur l'Orateur, nous avons proposé cet amendement pour supprimer l'article 1. Dès l'instant où le ministre a annoncé le 1er septembre dernier qu'il avait l'intention de rendre plus sévère la loi sur l'assurance-chômage, et qu'il a énoncé sommairement les secteurs où il avait l'intention d'apporter des modifications, notre parti a immédiatement réagi officiellement en déclarant que le ministre détournait l'attention publique du problème véritable qui est pourtant évident dans notre pays et que l'assurance-chômage ne servait pas à assurer le chômage mais bien l'emploi. C'est là que se situe le problème.

Je me rappelle avoir regardé le 1er septembre dernier les nouvelles nationales à la télévision. C'est en couleur que les téléspectateurs ont pu alors voir le ministre leur dire comment il allait rendre plus sévère la loi sur l'assurance-chômage. Le porte-parole du parti conservateur, le député de Vancouver-Quadra (M. Clarke), est ensuite apparu à l'écran pour dire aux Canadiens que ce bill constituait un pas dans la bonne direction mais qu'il ne suffisait pas. Il a préconisé de modifier la loi sur l'assurance-chômage de façon encore plus réactionnaire et son intervention constitue une déclaration officielle des conservateurs sur leurs intentions d'aller encore beaucoup plus loin que ce qu'a annoncé le ministre le 1er septembre dernier.

Lorsque nous avons étudié le bill du ministre et en particulier l'article de la loi qu'il se propose de modifier, nous avons conclu qu'il s'agissait d'un bill à la fois méchant et discriminatoire. Nous avons signalé les articles qui nous paraissent discriminatoires et ceux qui sont méchants. Nous avons tenté de faire avouer au ministre la raison d'être de ce bill. Il nous a dit que le gouvernement a cru déceler dans l'opinion publique le sentiment que les gens fraudent l'assurance-chômage. Pour permettre au gouvernement de retrouver la faveur populaire, il fallait au ministre un bouc émissaire: il s'en est pris aux prestataires de l'assurance-chômage, auxquels il reproche de frauder le système.

Pour créer l'ambiance, le ministre a fait paraître \$150,000 de publicité dans l'ensemble du pays, pour dire en fin de compte que celui-ci et celui-là qui touchent l'assurance-chômage volent le contribuable. Il a si bien réussi que ceux qui ont du travail pensent que les autres volent le contribuable parce qu'ils touchent l'assurance-chômage.

Ensuite le ministre a fait faire un sondage pour voir si la publicité rendait bien. Et le résultat, comme il fallait s'y attendre, c'est que l'opinion publique pense que ceux qui touchent l'assurance-chômage fraudent le système, qu'ils sont des escrocs.

Mon parti n'a jamais craint de dire qu'à l'assurance-chômage il y a un certain pourcentage de fraude. Ce pourcentage n'est pas plus grand que celui des médecins qui fraudent l'assurance médicale, ou que celui des avocats qui fraudent l'aide juridique. Il est à peu près le même que pour tout autre programme social.

Le ministre a présenté le bill C-14 en s'appuyant sur les résultats d'un sondage qui a probablement été effectué dans les régions justement où sa campagne publicitaire avait une certaine densité.

A part les conservateurs, qui appuie les conclusions du ministre? Monsieur l'Orateur, vous allez assister bientôt à un des plus beaux numéros jamais faits en dehors du théatre. Vous allez voir le parti conservateur à la Chambre se dédire.

• (1532)

Des voix: Expliquez-vous.

M. Rodriguez: Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) me sourit. J'espère qu'il continuera de sourire jusqu'à ce qu'il en aie jusqu'aux yeux.

Qui, à part le parti conservateur, appuie l'attaque que le ministre lance contre les chômeurs? Personne, sauf l'Association des manufacturiers canadiens. Ses représentants ont comparu devant le comité chargé d'étudier ce projet de loi. En passant, seulement neuf témoins se sont présentés devant ce comité. Les porte-parole des manufacturiers ont comparu pour appuyer les mesures proposées par le ministre dans son projet de bill. Ils ont exhorté le ministre à aller même plus loin dans ses modifications. Et qui représentait l'Association ce soir-là? Nul autre que le vice-président d'International Nickel, M. Frank Burnett. Qu'Inco fasse partie de l'AMC me dépasse complètement. De plus, je ne vois pas ce qu'Inco a fait récemment pour créer des emplois dans le pays. J'ai l'impression qu'elle est responsable des chômeurs qui dépendent de l'assurance-chômage, de ce programme qu'elle a incité les députés à resserrer quand elle a témoigné devant le comité de la Chambre.

Quels arguments invoquaient-ils à l'appui de ce bill? Je vais citer un extrait du mémoire qu'ils ont présenté:

A cause de l'ampleur du chômage chez les jeunes et les femmes, nous soupçonnons que plus de 50 p. 100 des réclamants appartiennent à des foyers et des familles où il y a plus d'un salarié.

Ils prétendent qu'en majorité, les gens qui touchent des prestations d'assurance-chômage n'en ont pas besoin parce qu'ils peuvent mettre en commun le revenu familial. Où sont les chiffres à l'appui de cette affirmation? Ils font des déclarations fracassantes, mais ils n'ont rien à offrir.